Population Gensus
sch.

REPUBLIQ

Département des Finances et des Affaires Ecomiques Institut Haîtien de Statistique

Port-au-Prince, Haiti



# RECENSEMENT DE LA POPULATION, DU I

### L LOCALISATION

,	Département
2	Arron dissement
3	Commune
4	A dresse
	Ville Rue No
	ou
	Section rurale
5	District de supervision: Section d énumération
6	Habitation (en zone rurale seulement)
7	Ordre de visite de l'immeuble
8	Ordre de visite du ménage dans l'immeuble
9	Nombre de ménages en tout dans cet immeuble
10	Numéro du ménage

Ce recensement est ordonné par le décret du 10 avril 1970. Il a un caractère obligatoire pour toutes les personnes résidant de façon habituelle sur le territoire de la République d'-Haiti.

Les questions doivent être posées au chef de ménage ou à défaut à tout autre membre du ménage capable d'y répondre correctement.

confidentielles	IO Numéro du ménage	
	II_ LOGEMENT	
A_CARACTERISTIQUES DU BATIMENT    Matériau principal des murs   Maçonnerie ou béton   Bois   Clissage et terre   Clissage sans terre   Bois de caisse   Autre	3 Type de logement	<ul> <li>✓6 Matériau principal du plancher</li> <li>I ☐ Béton, mosaïque</li> <li>2 ☐ Bois</li> <li>3 ☐ Terre battue</li> <li>4 ☐ Autre(à spécifier)</li> <li>7 Eclairage</li> <li>I ☐ Electricité</li> </ul>
√2 Matériau princiPal de couverture  I □ Béton 2 □ Tuiles 3 □ Tôle 4 □ Bois 5 □ Chaume 6 □ Autre □ (à spécifier)	4 Occupation du logement  1	8 Approvisionnement en eau  1
		9 Latrine 1
Porcs	t un peude bétail. En cas con-	IO Mode d'occupation  I Proprietaire  Cocupant a titre gratuit  Locataire  Autre (à spécifier)  Il Loyer ou fermage  Loyer (par mois): & Fermage  a) montant: & Document of the properties of th

UE	D'	HAI	ΤI	
----	----	-----	----	--

## OGEMENT ET DE L'AGRICULTURE (1971)

Nom de l'énumérateur	<b>1</b>
Date d'enquête	<b>:</b>
Superviseur immédiat	1
Date de contrôle	<u>.                                    </u>

#### CONSIGNES AUX ENQUETEURS

- 1. Le travail doit être effectué avec le plus grand soin, en évitant les corrections et les ratures. Inscrire lisiblement et de préférence en lettres majuscules les noms de personnes et de lieux. Ecrivez au stylo à bille.
- 2. Sauf consignes spéciales, toutes les questions doivent être posées ligne par ligne, colonne par colonne, dans l'ordre où elles figurent sur le questionnaire. Ne pas sauter de colonne.
- 3. Répondre à chaque question. Utiliser un tiret pour signifier "rien" ou "non" ou lorsque la question n'a aucune raison d'être. N'utiliser aucun signe qui ne soit prévu par les instructions pour la question correspondante.
- 4. L'énumérateur remplira le questionnaire :
  - a) soit en marquant simplement un  $\times$  dans le petit carré imprimé correspondant à la réponse qui lui est faite : ex  $\times$  Fils (col. 2). Ne cocher qu'une case à la fois.
  - b) soit en inscrivant la réponse complète à l'endroit réservé à cet effet: ex. Age : 25 (col. 5). Profession : mécanicien auto (col. 17).
- 5. L'énumérateur ne portera aucune mention dans les cases ouvertes qui seront remplies exclusivement en bureau par du personnel spécialisé. EX.
- 6. Evitez les réponses vagues. Ne vous contentez pas d'appellations insuffisamment précises pour la profession, telles que communique ou fonctionnaire. Un vendeur sur marché, un épicier, un pharmacien sont des commerçants. Un chauffeur ou un employé de bureau peut être un fonctionnaire au même titre qu'un professeur d'université ou un douanier. Ecrivez donc chauffeur et non fonctionnaire, pharmacien et non pas commerçant.
- 7. Veillez à ce que tous les immeubles et les ménages de la section d'énumération (ou de l'habitation) qui vous a été assignée soient recensés. N'oubliez personne. Contrôlez soigneusement à la fin de l'entrevue si toutes les réponses ont été correctement enregistrées, portez la date d'entrevue et signez le questionnaire.

### RAPILL DE QUELQUES DEFINITIONS

MENAGE: Dans sa forme la plus habituelle, le ménage est un groupe de personnes, généralement, mais pas obligatoirement lié par la parenté, vivant dans un même local à usage d'habitation et prenant généralement leurs repas en commun. Une personne vivant seule constitue à elle seule un ménage.

Pour simplifier le dénombrement, on a admis un comcept de ménage n'exigeant pas la condition du partage des repas ou de la communauté du budget, mais reposant simplement sur le critère du partage de l'unité d'habitation. Ainsi, dans une maison, le nombre d'appartements sera égal au nombre de ménages, sauf si certains appartements ne sont pas habités.

RESIDENCE HABITUELLE: Sont à recenser sur la fiche collective, toutes les personnes qui font partie du ménage de façon habituelle, qu'elles soient présentes ou absentes au moment du recensement. Veillez surtout à ne pas oublier de mentionner les absents (fonctionnaire en déplacement, personne hospitalisée à titre temporaire ou en visite chez des parents, collégien en pension...). On demandera tous les renseignements pour les absents ou même titre que pour les présents.

Une personne partie avec l'intention de ne plus revenir est considérée comme ne faisant plus partie du ménage.

PIECE: On appelle "Pièce" tout espace d'une unité d'habitation entouré de quatre murs, sauf la salle de bain (si elle comporte une installation hygiénique), Toutes les dépendances (chambre de bonne, cuisine, garage, dépôt) doivent être comptées comme pièces si elles servent à l'habitation.

## CONSEIL SUR LA DETERMINATION DE L'AGE

L'âge doit être indiqué en ammées révolues. Si l'intéressé ne connaît pas son âge de façon précise, se servir du calendrier historique comme indiqué dans les instructions.

Il arrive très souvent que le chef de ménage omette de déclarer spontanément les jeunes enfants. Lorsque l'énumérateur inscrit le plus jeune enfant déclaré par le chef de ménage, il insistera donc tout particulièrement auprès du chef de ménage en posant des questions du type :

- Est-ce bien le plus jeune enfant ? ou encore
- Ya-t-il de tous jeunes enfants ? Lesquels ?
- De même, il posera systématiquement la question ·
- Y a-t-il des enfants de moins d'un an, présents ou absents ?

l	I	I	_	P

N°	PRENOM ET NOM	Lien de pa- renté avec le chef de ménage	Etat matrimonial	Ѕехе	Age	Lieu de naissance	Durée de résiden ce dans cette commune	R ésidence antérieure	Nationalité	Religio
	Inscrire les membres du ménage dans l'ordre suivant :  - Chef de ménage.  - Epouse ou concubine.  - Enfants non mariés (en commençant par le plus âge) y.c. adoptifs.  - Parents et grands parents.  - Frères, soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins.  - Petits enfants dont les parents ne vivent pas dans le ménage.  - Enfants mariés (suivis chacun de son conjoint et de ses enfants)  - Autres personnes amies, pensionnaires, domestiques logés	(2)  11 est prévu 6 cas.  Cocher la case correspondant au lien de parenté avec le chef de ménage.	Célibataire: n'ayant ja- mais été ma- rié ni placé. Marié :en u- nion légiti- me (civile ou religieuse)Placé:vivant en concubina- ge ou se dé- clarant com- me telveuf. dont le conjoint est décédéDivorcé;dont le mariage a été dissous.	Mas : Sexe masculin Fém : Sexe féminin	nfants c	Si l'intéressé est né en HAIT!, indiquer en lettres majuscules le nom de la commune.  Si l'intéressé n'est pas né en HAIT!, indiquer en lettres majuscules le nom du pays étranger.	La durée de résidence est la période arretée au moment du recensement et exprimée en années révolues, pendant laquelle chaque personne a résidé dans la commune qui est son lieu de résidence habituelle.	Indiquer ici en ma- juscules la derniè- re localité où a ré- sidé l'intéressé.a- vant de venir dans la localité où il est recensé.	Attention: Un haitien peut être né ba l'Etranger. Un étranger peut être naturalisé hautlen.	Sont à classer dans la catégor l'Autrel les réponses - juif musulmetémoin de Jého vah.
		Chef	I Célibataire 2 Marié 3 Placé 4 Veuf 5 Divorcé	Mas.		Communa    Ville		Ville	Haïsten  2   Etran- ger	Catique Proitant Aut Auc
2		Epouse ou Concubine    Concubine	l Célibataire 2 Marié 3 Placé 4 Veuf 5 Divorce	I Mas.		Commune    Ville		Ville	Haïsien  2 Etran- ger	l Cat que 2 Pro tan 3 Aut
3		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fille 4 Petit fils (IIe) 5 Autre parent 6 Ami 7 Domestique		2 🗀	Ans	Commune    Ville	1	Commune      Ville	Hailien  2 Etran- ger	l Cat que 2 Pro tan 3 Aut 4 Auc
4		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fils 4 Petit fils (IIs) 5 Autre parent 6 Ami 7 Domestiq	Célibataire Célibataire Marié Flacé Veuf Divorcé	Mas.		Commune    Ville	i an	Ville	Haïsien  2 Etran-ger	l Car que 2 Pro tan 3 Aut
5		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fils 4 Petit fils (IIe) 5 Autre parent 6 Ami 7 Domestique	1	I Mas.	Ans	Commune      Ville	2	Commune  Ville	Haīsien 2 Etran- ger	l Cat que 2 Pro tan 3 Aut 4 Aug
6		2	l Célibataire 2 Marie 3 Place 4 Veuf 5 Divorce	Mas.		Commune    Ville	1	Commune  Ville	Haïzien  2  Etran- ger	! Cat que 2 Pro tan 3 Au 4 Au
7		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fille 4 Petit fils (IIe) 5 Autre parent 6 Fant 7 Domestique	1.	Mas.		Commune    Ville	i an 7	1 Ville 2 Sect. rurale	Hoïsten  2 Etran- ger	l Cat que 2 Pro tan 3 Au 4 Au
8		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fille 4 Petit fils (IIs) 5 Autre parent 6 Ami 7 Domestique	l Célibataire 2 Marié 3 Placé 4 Veuf 5 Divorcé	I	Ans	Commune    Ville         Sect. rurale   Pays étranger	1	1 Ville 2 Sect. rurale	Haīlien  2  Etranger	2 Profian 3 Au 4 Au
9		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fille 4 Petit fils (IIs) 5 Autre parent 6 Ami 7 Domestique	I Célibataire 2 Marié 3 Placé 4 Veuf 5 Divorcé	Mas.	Ans	Commune    Ville	1	Ville 2 Sect. rurale	Holisian 2 Etran- ger	I Ca qu 2 Pr fai 3 Au 4 Au
10		2 Epouse ou Concubine 3 Fils ou Fille 4 Petit fils (IIs) 5 Autre parent 6 Aml 7 Domestique	Célibataire   Marié   3 Placé   4 Veuf   5 Divorce	Mas.	Ans	Commune    Ville	1	Ville	Haisten  2  Etran- ger	Caqu Prital
	Ne rien écrire dans ce cadre qui  23 Type de ménage   25 Nombre de fiche	24 Nombre	de noyaux f	amilia	ux L			Observations :_		
et	l y a plus de 10 personnes dans u. continuer sur une autre feuille en n aplir la section LOCALISATION pou	umerotant 11,12	etc les personne	e <b>s</b> suiv	rantes					

## PULATION

nfants nés	Savez	Dive baute elec-	Facile		Pour	les personnes d	e 5 ans et p!4	,		<del></del>
vants au ours des 2 derniers ois	vous lire & ecrire?	Plus haute clas- se d'études achevée	fréquen- tée cet-	Activité principa le au cours des six derniers mois	Temps de travail pendant les six derniers mois	Profession	Activité de l'établissement	Situation dans la profession	•	
(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
ocher pour haque fem-e de 15 à 9 ans le arré cor-espondant u nombre téventuelement au exe, même i l'enfant st décédé u ne viflus dans e ménage.	Ceci s'ap- plique aus- si bien au créole qu'- au français.	Aucun: - Centre d'alphabétisation- Primaire - Secondaire - Technique Uriversitaire - Ecoles supérieures Indiquer si l'enseignement est com- plet ou incomplet (C ou I). Cocher la plus haute classe achevée dans	ll s'agit ici de l'école fréquen tée pen- dant l'am née sco- laire 1970	activité prin- cipale, l'ac- tivité à la- quelle l'inté-	Indiquer appro- ximativement la période pendant laquelle l'in- téressé a tra- vaillé en tout au cours des six mois écou- lés.	Il s'agit ici de la profession principale de l'intéressé, même si celui-ci est tempo- rairement en chômage. Précisez au maximum: -chef comptable - mécanicien auto - ingénieur chimiste - gardien d'usine - garçon d'hôtel - manoeuvre maçon	Indiquer avec précision l'établissement ou l'en- treprise où travaille l'intéressé, ex: - Ministère des Finances - Usine de chaussures - Garage Pour l'agriculture, in- diquer: - Ferme de particulier - Coopérative	La catégorie "Au- tre" est réservée aux personnes in- classables selon la situation dans la profession: travailleurs ex- périmentés dont la situation est mal définie et chômeurs n'ayant jamais travaillé.	Nombre de journées de travail la semaine précédente	Etes-vous un exploitant agricole ?
0   F	O Non Lire seulem Lire et ecrire	Augun	Ecole de l'Etat  Ecole privée ou presbyter.	2 Chômeur   3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraité	I Pas du fout 2 Moins d'Imois 3 De I a 3 mois 4 Plus de 3 mois			Employeur   2   Trayallieur independent   3   Salarie   4   Aide familial   5   Autre		Oui Oui Non
0	O Non  I Lire seulem  Lire et écrire	Aucun	Aucune    Cole	Travailleur   2	I Pas du tout  2 Moins d'I mois  3 De I a 3 mois  4 Plus de 3 mois		1111	i		Out No
0	O Non Lire seulem. Corire	Aucum   0	Aucune    Coole   Cool	2: Chômeur 3: Maitresse-maison 4: Etudiant 5: Retraité	I Pes du tout 2 Moins d'I mois 3 De la 3 mois 4 Plus de 3 mois			Employeur   2   Travailleur indépendent   5   Salarié   4   Alde familial   5   Autre		2
0	O Non  Lire seulem. Lire of cerire	E. S   5	Ecole de l'Eta:  Ecole privée ou presbytèr.	2 Chômeur 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraité	Pas du tout De la 3 mois Plus de 3 mois		1 1.1.1	I Fraployeur  2 Travailleur indépendent  5 Salarié  4 Aide familial  5 Autre		2 No
•	O Non  I Lire seulem.  C Lire et écrire	Aucun	Ecole de l'Etat    Ecole de l'Etat   Ecole privée ou presbytèr,	2 Chômeur 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraité	Pes du tout  Moins d'I mois  De I a 3 mois  Plus de 3 mois			1 Employeur 2 Travoilleur indépendant 3 Salarié 4 Aide famillai 5 Autre		2 100
0	O Non  I Lire seulem. C Lire et ecrire	Aucun	Aucun  Ecole de l'État  Ecole privée au presbytèr	2 Chômpur 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraite	Pas du tout    Pas du tout   Moins d'Imois   De I a 3 mois   Plus de 3 mois			Employeur   Travailleur indépendant   Salarié   Aide familial   S   Autre		2 C
•	O Non I Lire seulem. C Lire et ecrire	Aucun	Lcole de l'Etat  Ecole privée ou presbytèr,	2 Chômeur 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraite	I Pas du tout  2 Moins d'Imois  3 De I a 3 mois  4 Plus de 3 mois			1		2
0	O Non  Lire seulem Corire	Aucun	Aucund  Ecole de l'Etat  Ecole privée ou presbytér	2 Chômeut 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Rotraite	Pes du tout  Moins d'I mois  De le 3 mois  Plus de 3 mois			I Employeur  2 Travailleur Indépendant  3 Salarié  4 Aide familiai  5 Autre		2 C
0	O Non  I Lire seulem Lire et écrire	Univ   5   5   6   7	Aucuni Ecole de l'Etat Ecole privée ou presbyter	2  Chômeur 3  Maitresse-maisor 4  Etudiant	Pas du tout Des du tout Des de l'ancis De la 3 mois De la 3 mois			I Employeur  2 Travailleur indépendant  3 Salarié  4 Aide familiai  5 Autre		2 5
0	O Non  Lire seulem  Lire et écrire		Ecole de l'Etat  Ecole privée ou presbytèr	2 Chômeur 3 Maitresse-maison 4 Etudiant 5 Retraite	Pas du tout Moins d'I moi. De la 3 mois Plus de 3 mois			I Employeur  ? Travailleur indépendant  3 Salarté  4 Aide familial  5 Autre		2

2	•	$\Box$	^	^	•	•		
	2 _	· U	u	U	G	3		

Inscrire les déces survenus dans le ménage au cours des 12 derniers mo
--

PRENOM ET NOM	Sexe	Age au déces			
	90,0	Ans	Mois		